

M. APPLEWHAITE: Où se trouve le radiotéléphone sur le navire?

Le TÉMOIN: Presque toujours dans le kiosque de la barre.

M. GIBSON: Vous voulez dire qu'il y a toujours quelqu'un à l'écoute?

Le TÉMOIN: Oui, monsieur.

M. GREEN: Votre association s'opposerait-elle à être soumise à des règlements qui exigent le radiotéléphone et en règlent l'emploi?

Le TÉMOIN: Je dois dire que nous ne pensons pas avoir besoin de règlements, parce que nous nous réglémentons nous-mêmes, et pas trop mal du tout. Cependant, je ne crois pas que nous pourrions nous opposer aux règlements du gouvernement.

M. Riley:

D. Quelle est la différence de prix de fabrique entre le radiotéléphone et le radiotélégraphe sur les bateaux? Je ne parle que de l'installation.—R. Je ne puis répondre à cette question pour autant qu'il s'agit du sans-fil ou du radiotélégraphe. Je n'en connais pas le coût.

D. Quel est le prix d'un radiotéléphone?—R. De \$600 à \$1,000. Cela dépend de l'installation. Les installations plus coûteuses se font sur les navires plus considérables.

D. Avez-vous une idée de ce qu'il en coûterait d'avoir un radiotélégraphiste à temps continu sur un remorqueur?—R. Vous voulez parler d'un opérateur?

D. Oui.—R. Un minimum de \$5,000 par année. Et si vous êtes obligé d'avoir trois opérateurs, cela signifie un minimum de \$15,000, y compris le salaire et la nourriture. En outre, très peu de remorqueurs ont suffisamment d'espace pour une installation radiotélégraphique. Il faut une chambre séparée pour l'opérateur. La majeure partie de l'espace sur un remorqueur est occupée par la machinerie, l'équipage, le combustible et les approvisionnements. Vous ne construisez pas un remorqueur plus gros qu'il le faut. Sur la majorité des remorqueurs, il n'y a pas d'espace pour un personnel de radiotélégraphie.

D. Y a-t-il un règlement qui vous oblige de loger le radiotélégraphiste dans un quartier séparé, tout comme un officier?—R. Je ne puis répondre à cette question, parce que je ne connais pas grand-chose en installation radiotélégraphique.

M. Low:

D. Avez-vous dit que le coût global de l'installation d'un radiotéléphone est de \$500 à \$1,000?—R. De \$600 à \$1,000.

D. C'est le coût global?—R. De l'achat et de l'installation de l'appareil.

D. Quel est l'espace requis pour tout l'appareil?—R. Environ deux pieds de largeur par deux pieds de hauteur. C'est un appareil très compact. Les batteries ou la source d'énergie sont au-dessous, dans la chambre des machines. Mais il s'agit de l'appareil que vous installez dans le kiosque de la barre.

D. Si le présent article devient loi, continuerez-vous d'avoir votre installation radiotéléphonique? En aurez-vous encore besoin?—R. Aujourd'hui, nous ne pouvons nous passer du radiotéléphone. Nous ne pourrions le faire au point de vue économique.

D. Qui s'occupe des réparations? Vos patrons peuvent-ils les faire?—R. Le patron ou le mécanicien peuvent faire les réparations de moindre importance, comme remplacer les fusibles et autres choses de cette nature. Quant aux réparations mécaniques, elles ne peuvent être faites par l'équipage. Il y a des techniciens dans différents postes dispersés le long de la côte, comme Vancouver, Powell-River, Alert-Bay, Ocean-Falls, Victoria, Nanaimo et ainsi de suite. Si l'installation devient défectueuse, on est assez près d'un poste pour la faire réparer par un technicien.